

1924 - 2024

CENTENAIRE DE LA RESIDENCE

PROSPER MATHIEU

La résidence Prosper Mathieu est un lieu de vie bâtie à flanc de coteaux dont l'architecture est inspirée d'un cloître.

Si la résidence actuelle a été construite en 2009 dans un quartier résidentiel au 21 chemin des Garrigues, son origine est plus ancienne. Pour le centenaire de ses origines, retraçons la première partie de son histoire.

Partie 1 / La charité :

De l'hôpital des pauvres du XIVème siècle aux legs de M. et Mme Lemaître



XIII^{°S}

Le village de Castro novo, qui signifie le nouveau village fortifié, porte depuis le XIIIème siècle le nom de Châteauneuf-Calcernier indiquant la chaux tamisée produite en quantité sur la commune.

On retrouve les traces d'un hôpital des pauvres dans le village.

Ces établissements hospices qui sont avant tout des lieux d'accueil et d'assistance aux personnes défavorisées, pauvres, indigentes sont gérés par des religieux.

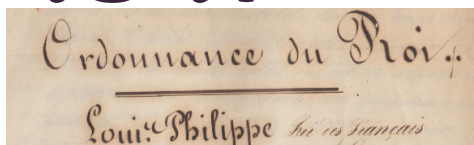
XIV^{°S}

1816

Une réunion tenue le 21 avril 1816 démontre qu'un hôpital est encore actif au XIXème siècle et donne des précisions sur son fonctionnement. Ses ressources proviennent uniquement des dons et legs et sont distribuées aux pauvres de la commune sous forme de denrées alimentaires et de vêtements.

L'Ordonnance de Louis-Philippe roi des Français datée du 22 juillet 1847 convertira pourtant l'hospice en bureau de bienfaisance à cause de son activité restreinte.

1847



1854

Par Décret du 8 février 1854, l'hospice est rétabli. Les prières des administrateurs et de M. Pierre Louis Boyer, qui donnait un bâtiment pour servir d'hôpital aux pauvres malades de la commune, adressées au Préfet à travers une délibération de 1853 ont été entendues.

L'hospice est rebaptisé Hospice de Châteauneuf-du-Pape. En effet, le nom du village a changé à la demande du maire M. Ducos. Il fait désormais référence à ce lieu de villégiature des Papes qu'est le château construit au XIVème siècle.

1893

TESTAMENT DE MADAME LEMAITRE DU 14 FEVRIER 1924

EXTRAIT

Je lègue à la Commune de CHATEAUNEUF DU PAPE

- 1°- La Maison, que j'habite rue de la République avec ses dépendances.
 - 2°- Le verger situé au dessous de la maison, quartier de l'Apparent.
 - 3°- La remise et le petit terrain y attenant, situés, Quartier du Barry.
 - 4°- Le jardin et le pavillon entourés de murs, situés chemin de la Calade.
- Le tout à condition de faire la Maison, un hôpital, qui sera dirigé par des Sœurs et qui portera le nom, d'Hôpital Prosper MATHIEU, en souvenir de mon père et à charge d'entretenir la tombe des familles MATHIEU et LEMAITRE

DEPOSE DANS LES MINUTES DE L'ETUDE LE 3.4.1929
Monsieur LEMAITRE est décédé le 31-3-1929.

EXTRAIT

Je lègue à l'Hôpital de Châteauneuf du Pape

- 1°- I Maison avec jardin, rive rue de la République que j'ai achetée à Melle Isaura BERTRAND et qui est attenante à la maison déjà donnée à la Commune de Châteauneuf du Pape pour en faire un l'hôpital.

Mme Rose, Anne Mathieu épouse Lemaître lègue à la commune par testament du 14 février 1924, sa maison bourgeoise, à condition d'en faire un hôpital. Plusieurs conditions sont portées à cette donation. L'établissement doit servir d'hôpital, être géré par des soeurs et porter en la mémoire de son père, le nom de Prosper Mathieu.

M. Lemaître lègue également par testament du 6 septembre 1924 une maison attenante.

A suivre...

